



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## Universitätsbibliothek Paderborn

### La Du Barry

Goncourt, Edmond de  
Goncourt, Jules de

Paris, 1906

VI Nomination de l'abbé Terray au contrôle général. - Choiseul effraye un moment la favorite de l'arrivée de la Dauphine. - La continuation du procès d'Aiguillon, prévenu de faits qui entachent son ...

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48032](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48032)

## VI

Nomination de l'abbé Terrai au contrôle général. — Choiseul effrayé au moment la favorite de l'arrivée de la Dauphine. — La continuation du procès d'Aiguillon, prévenu de faits qui *entachent son honneur*. — *Tripotage* du chancelier. — Madame du Barry devenant la maîtresse de d'Aiguillon et l'instrument du renvoi de Choiseul. — Enlèvement du greffe du Palais-de-Justice des minutes du procès d'Aiguillon. — Refroidissement du Roi pour Choiseul. — Dénonciation de l'abbé de la Ville. — La levée du conseil du 21 septembre 1770.

L'année 1769 finissait mal pour M. de Choiseul. Le 21 décembre, dans un conseil tenu à Versailles et composé des membres des conseils d'État, des Finances, des Dépêches, le contrôleur général Maynon d'Invau, une créature de Choiseul, dont les plans financiers avaient été critiqués par le chancelier, les déposait sur le bureau changés, corrigés, modifiés, déclarant qu'il n'avait rien de mieux à présenter. Maupeou prenait la parole, faisait une peinture colorée de la détresse de la France et démontrait l'insuffisance des plans présentés par le contrôleur général. Là-dessus, Choiseul défendait son protégé, ses opérations. Le chancelier répliquait avec une grande véhémence et réfutait

victorieusement les dires du duc de Choiseul. Le Roi, ne cachant pas son humeur, rompaît le conseil, se retirait dans son cabinet dont il refermait la porte sur lui avec violence (1). Puis le chancelier était appelé et restait en conférence une demi-heure avec le Roi. Là était arrêtée la nomination de l'abbé Terrai, que le chancelier avait d'avance bercé de l'espérance de passer un jour du contrôle général à quelque département moins dangereux, dans le vide que devait faire la prochaine retraite des Choiseul. C'était un ennemi de plus et en possession de gêner et de contrecarrer tous les projets du ministre, un ennemi dont Choiseul avec sa légèreté allait exaspérer l'hostilité par des satires et des moqueries de salon sur ses idées économiques. Le soir du conseil, où le duc pressentait ce qu'amènerait le lendemain la conférence du Roi et du chancelier, il montrait une gaieté qui faisait écrire à une des femmes qui soupaient chez lui : « Il sera comme Charles VII à qui on disait : « On ne peut perdre un « royaume plus gaiement (2). »

M. de Choiseul, en dépit de sa gaieté et de son insouciance affectée, commençait à trouver, ainsi qu'il le disait crûment, *que la coquine lui donnait bien de l'embarras* (3). Il ne pouvait s'empêcher d'être

(1) *Mémoires concernant l'administration des finances sous le ministère de M. l'abbé Terrai, contrôleur général.* Londres, Adamson, 1776.

(2) *Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole.* Treutel, 1812, t. I.

(3) *La Vie et les Mémoires du général Dumouriez,* par Berville et Barrière. Baudouin, 1822, t. I.

inquiet; il s'agitait sur les grands chemins, courant de Versailles à Chanteloup, de Chanteloup à Metz, donnant le change au public et s'étourdissant peut-être lui-même par un train royal, une table de quarante couverts. Il se laissait même aller à faire quelques concessions aux circonstances. Il se renfermait dans ses trois ministères qu'il tenait par lui, par le duc de Praslin. Il n'affectait plus de suprématie sur les ministres d'État (1). Le reste de ses espérances reposait sur l'arrivée de la Dauphine, sur l'influence qu'elle prendrait, selon toutes prévisions, auprès du Roi, sur le ton de décence qu'elle allait ramener à la cour. D'avance il manœuvrait autour de madame du Barry, à laquelle par moments, selon son expression, *la cour puait au nez*; il l'effrayait par-dessous main, lui faisait conseiller par M. de Noailles de s'éloigner, de céder la place un moment, d'aller aux eaux de Baréges (2). Sans Richelieu, madame du Barry partait; mais Richelieu lui ouvrait les yeux, et elle restait, maintenue dans cette résolution par d'Aiguillon. L'archiduchesse installée à Versailles, les ombrages que la favorite donnait au Roi, les rapports avec lesquels elle l'indisposait contre la jeune Dauphine changeaient bientôt en froideur les premiers sentiments de Louis XV et ruinaient, avec le crédit de Marie-Antoinette, les dernières chances du ministre.

(1) *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par Lacroix, Delaunay, 1812, t. IV.

(2) *Ancedotes sur M. la comtesse Du Barri*. Londres, 1775.

Au mois de mars de cette année 1770, madame du Deffand, grâce à sa chambre, qu'elle compare à un théâtre avec changements de décoration, où succèdent aux Beauvau, aux Stainville, aux Praslin, les Mirepoix, les d'Aiguillon, les Chabillant, les Beda, qui se rencontrent sans se combattre et sans se fuir sur ce terrain neutre, grâce à tout ce qui se dit, s'avoue, se confesse autour d'elle, dans l'abandon de la conversation, madame du Deffand prédisait que l'année ne se passerait pas sans une grande révolution (1), annonçait neuf mois d'avance le renversement de Choiseul et l'avènement de d'Aiguillon.

L'éternel procès de d'Aiguillon continuait avec l'apport dans ce duel d'animosités rendues furieuses. Le duc de Choiseul comprenait que dans sa lutte avec madame du Barry le duc d'Aiguillon était l'âme de la *clique*, ainsi que nommait le monde de Chanteloup le parti adverse : il voulait lui barrer le chemin du ministère par une condamnation infamante. D'Aiguillon, nous l'avons dit, tout à la fois en butte à la haine du chancelier et de Choiseul, avait été heureux de trouver un point d'appui chez la du Barry. Dans les mémoires rédigés par Soulavie, d'après ses papiers, le duc d'Aiguillon affirme n'avoir fait aucune démarche pour s'assurer la protection de la favorite qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait jamais vue.

(1) *Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole. Treuttel* 1812, t. II.

MADAME du Barry aurait pris l'initiative de la démarche. Dans sa haine de Choiseul, et avec la connaissance qu'elle avait de l'oppression qu'il exerçait sur d'Aiguillon, elle avait fait proposer à ce dernier son alliance. Du reste, l'appui donné dans le commencement par madame du Barry au duc d'Aiguillon fut de peu d'effet; à la retraite du maréchal d'Estrées, elle ne pouvait rien obtenir pour lui (1). Et longtemps l'action de d'Aiguillon n'ayant aucun accès officiel à Versailles, ne fut, contrairement à l'assertion des mémoires du temps, qu'une action souterraine s'exerçant par des messages, des introductions par des escaliers dérobés, des entrevues mystérieuses, et encore cette action était-elle contreminée par les tortueuses machinations du chancelier, qui ne soutenait qu'à demi et fort traîtreusement son nouvel allié. C'était lui qui, malgré l'enragement de d'Aiguillon, avait fait adopter l'idée du jugement de l'ancien gouverneur de Bretagne par cette hétéroclite Cour des pairs siégeant dans l'antichambre de la Reine. C'était encore lui qui au bout de trois séances, et sur la tournure favorable que prenait l'affaire, faisait remplacer le jugement de la pairie par un lit de justice du 27 juin, où l'on enrégistrait une déclaration qui annulait toute la procédure : lit de justice qui ne terminait pas le conflit, et dont le bénéfice le plus clair pour d'Aiguillon était d'être nommé du voyage de Marly, d'être admis à souper

(1) *Anecdotes sur M. la comtesse du Barri*. Londres, 1775.

avec le Roi (1). De toute cette politique perfide du chancelier résultait le fameux arrêt du 2 juillet, qui déshonorait le duc d'Aiguillon, le déclarait *prévenu de faits qui entachaient son honneur* et le suspendait des fonctions de la pairie jusqu'à son jugement.

La brutalité du fait, de l'acte du parlement, ouvrait les yeux de la favorite qui, très-ignorante des choses de la politique, avait peut-être à se reprocher de n'avoir pas rendu à d'Aiguillon tous les services exigés par sa position, cela, non par manque de bonne volonté, mais seulement par incompréhension de tout le *tripotage* (2) du chancelier. Aujourd'hui elle se sentait personnellement touchée et comme solidaire de cette note infamante frappant l'homme qu'elle protégeait. Puis, pour se rappeler maintenant à la favorite, d'Aiguillon avait accès près d'elle à toutes heures ; son rôle de solliciteur, caché presque secret, avait cessé. Par la charge de commandant des cheveu-légers de la garde du Roi, qu'elle avait fait refuser au comte de Choiseul et qu'elle avait fait obtenir à d'Aiguillon, l'ennemi de Choiseul avait le droit de travailler avec le Roi, d'être du conseil, de faire enfin partie de Versailles. Et le politique avait si bien compris l'importance de s'établir et de s'impatroniser à la cour, que ce commandement des cheveu-légers, qui n'avait jamais été payé plus de cinq à six cent mille livres, il s'était

(1) *Vie privée de Louis XV*. Londres, Peter Lyton, t. IV.

(2) *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*. Buisson, 1792.

décidé à en donner douze cent cinquante mille livres (1).

C'est alors que d'Aiguillon, de concert avec le chancelier, s'empare de madame du Barry, lui fait journallement la leçon, la maintient dans une permanence de la haine. Il la force à exiger du Roi l'exil de la comtesse de Gramont (2). Il échauffe, il passionne cette nature sans affection, sans ressentiment, sans passion, sans intérêt pour les gens de Versailles, auxquels au fond la nouvelle favorite n'accorde pas plus de ses sentiments humains qu'une femme n'en donne aux acteurs avec lesquels le hasard la fait jouer sur un théâtre de société. Il la trouble dans la satisfaction de ses victoires. Il jette les alarmes dans sa paresse. Il n'oublie rien pour entraîner son indolence et son insouciance à la lutte. Il lui représente, sans se lasser, qu'il n'y aura pas de sûreté pour elle tant que le duc de Choiseul restera en place. Il lui répète que sa position lui fait une

(1) *Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole*. Treuttel, 1812, t. II.

(2) Au mois de juillet 1770, aux spectacles donnés sur le théâtre de Choisy, trop étroit pour contenir la famille royale avec tout son service, il arrivait que les dames du palais, s'étant emparées des premiers bancs, refusèrent de faire place à la comtesse du Barry, à la duchesse de Mirepoix, à la comtesse de Valentinois. Des mots piquants étaient échangés, et les plus méchants sortaient de la bouche de la comtesse de Gramont, dame du palais de la Reine. Les offensées portaient plainte, et le Roi exilait la comtesse de Gramont à quinze lieues de la cour. Répétons que c'est la comtesse de Gramont, mère du duc de Gramont, et non la duchesse, sœur du duc de Choiseul, comme nous l'avons imprimé par erreur. Madame du Deffand dit en parlant de l'exilée : « Je ne l'ai rencontrée que deux ou trois fois ; elle m'a paru sotté, hardie et bavarde. »



nécessité d'obtenir la sortie des affaires du premier ministre. Il enfonce dans sa légère cervelle que le meilleur moyen de le ruiner est de confondre sa cause avec la cause des parlements, de le peindre au Roi comme l'âme et le maître de ce corps ambitieux, toujours prêt à l'opposition et à l'empiétement et marchant à l'usurpation des droits du trône. Montrer au Roi que ces deux coups simultanés et concordants, le renvoi de Choiseul et la réduction des parlements, feront disparaître les embarras, faciliteront la marche du gouvernement et le recouvrement des impôts, éloigneront enfin tout péril de guerre : tel est le thème que d'Aiguillon, caressant ses ambitions avec ses vengeances, s'efforce de faire retenir à madame du Barry. Il profite de sa nature espiègle pour la former à la comédie et la faire agir par de jolies scènes de vaudeville sur l'esprit du Roi. Il lui met dans les mains ces oranges avec lesquelles elle fait sauter le ministère : *Saute Choiseul ! saute Praslin !* Il lui souffle le mot qu'elle dit au Roi après le renvoi de son cuisinier qui ressemblait au ministre : *Sire, j'ai renvoyé mon Choiseul !* La gaieté de la favorite, les gamineries de son esprit, sa jeune et mutine folie, son rire gazouillant, ses raisons d'enfant, son parler d'oiseau, ce zézaïement si joli dans sa bouche, tout est tourné et tendu par l'adversaire de Choiseul vers ce grand but : le renversement du ministère et la destruction du parlement (1). Dans ce rôle qu'il

(1) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, vol. V et VI — *Fastes de Louis XV*. A Villefranche, chez la veuve L.

faisait jouer à la favorite, d'Aiguillon fut un jour servi par un sentiment tendre, qui donna à l'actrice la persistance, la chaleur, le dévouement, l'intelligence presque. En homme de son temps, il avait compris que, pour avoir la femme toute à soi, il fallait en devenir l'amant. Peut-être bien se mêla-t-il à cet amour diplomatique un peu du désir d'une revanche contre le vilain tour que rappelle agréablement Louis XV dans sa lettre. Toutefois, quelque alliage d'intérêt, de vengeance, de vraie passion qu'il y eût dans la cour qu'il faisait à madame du Barry, il sut toucher ce cœur facile. Et madame du Deffand écrivant: « Le d'Aiguillon est bien avec la du Barry », bien dans toute l'extension du mot, du *mieux-mieux* possible, comme on disait alors, ne faisait qu'exprimer une vérité connue de tout Paris. Il était maintenant le cavalier servant officiel de la maîtresse. A cette illumination du parc de Versailles, pendant les fêtes de nuit, pour le mariage de Marie-Antoinette, on voyait Choiseul donner le bras à la princesse de Beauvau, on voyait d'Aiguillon donner le bras, un bras d'amoureux, à madame du Barry (2). Au voyage de Compiègne, c'était le même empressement, la même cour, le même bras donné en tout lieu. Puis au milieu des paroles amoureuses l'amant rappelait son procès, démontrait l'inanité de l'acte

berté, 1782. — *Vie privée de Louis XV*. Londres, 1785. — *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par Lacretelle. Delaunay, 1812, t. IV.

(2) *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, par Soulavie. Treuttel et Wurtz, an X. t. I.

de cassation de l'arrêt du 2 juillet, appelait un acte de bon plaisir et de volonté royale, qu'il parvenait enfin à arracher par sa maîtresse au Roi vaincu.

Le 3 septembre, le Roi, de très-grand matin et ventre à terre, arrivait au Palais dans ses équipages de chasse, précédé du Vol et de quatre compagnies rouges. Là, il faisait clouer à ses côtés le tabouret du duc de Noailles, son capitaine des gardes, et donnait l'ordre d'enlever du greffe les minutes du procès d'Aiguillon, que le chancelier emportait. Le duc de Choiseul avait refusé de paraître au Palais et était parti la veille dans la nuit pour la Ferté-Vidame (1). Du coup le ministre-roi chancelait.

Le remerciement du duc d'Aiguillon à madame du Barry fut un cadeau princier. Le duc lui donnait un vis-à-vis, où les toutes fraîches armoiries de la favorite et sa devise : *Boutez en avant*, étaient entourées d'un lit de roses sur lequel se becquetaient des colombes au milieu de cœurs percés, de flambeaux, de tous les accessoires de l'amour, que surmontait une splendide guirlande en burgau; un équipage d'un goût et d'une richesse bien supérieurs aux voitures qui avaient été chercher la Dauphine à Strasbourg (2). Tout le monde voulut voir dans ce présent, qui avait coûté 52,000 livres, l'affiche publique d'une liaison dont le soupçon ne paraissait pas déplaire à M. d'Aiguillon.

Pendant ce travail fait par d'Aiguillon et le chan-

(1) *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*. Buisson, 1792.

(2) *Mémoires secrets de la république des lettres*, vol. V.

celier dans l'esprit du Roi contre Choiseul, contre le parlement, contre cet autre Guise (1), contre cette autre Ligue, auxquels on allait jusqu'à prêter un esprit de révolution, la duchesse de Gramont s'était exilée de la cour et promenait sa colère et son ressentiment par la France. Sous prétexte de voyager, de prendre les eaux, elle voyait sur son chemin les membres des parlements, avait des conférences avec les meneurs, leur disait que les parlements ne vivaient que par son frère, les liait à la fortune d'un ministère qui emporterait dans sa chute les libertés du pouvoir parlementaire, et organisait ainsi sur la cour et sur le Roi lui-même une sorte de pression et d'intimidation de l'opinion publique (2). Le Roi, tenu au courant des démarches et des violences de parole de la sœur de son ministre, allait se refroidissant avec Choiseul. Il continuait à travailler avec lui, à l'inviter à ses soupers, mais sans l'honorer d'un mot d'amabilité ou de confiance. La cabale redoublait d'efforts et poussait madame du Barry à user de toutes ses caresses pour arracher au Roi la lettre de cachet qui devait terminer la lutte : la lettre était peut-être écrite un soir dans un instant d'enivrement, de faiblesse et d'amour ; mais, le lende-

(1) D'après Soulavie, une note envoyée à madame du Barry et mise sous les yeux du Roi aurait été pour quelque chose dans la détermination dernière de Louis XV. Cette note déclarait que M. de Choiseul avait la promesse par écrit de Marie-Thérèse d'une petite province en toute souveraineté, avec garantie pour ses descendants, s'il parvenait à dédommager la maison d'Autriche, au préjudice de la monarchie prussienne, des pertes qu'elle avait faites.

(2) *Vie privée de Louis XV* Peter Lyton, 1785, t. IV.

main, rien ne pouvait décider le Roi à l'envoyer.

Un incident précipitait enfin les résolutions de Louis XV et le contraignait à une décision, à une volonté. Une des forces de Choiseul était, nous l'avons dit, la persuasion donnée par lui au Roi, que lui seul conservait la paix et pouvait la maintenir. C'est à cette persuasion que d'Aiguillon et Maupeou s'attaquaient. Ils la minaient sourdement d'abord et à mots couverts. Ils faisaient répandre que le duc de Choiseul, voyant baisser son crédit, voulait exciter la guerre pour se rendre nécessaire, et ils murmuraient que lui seul avait pu exciter les Espagnols à attaquer l'île de Falkland et à faire la garnison prisonnière, que lui seul faisait traîner sur cette affaire la négociation en longueur. Louis XV, lisant toutes les dépêches de Choiseul, n'ignorait pas que son ministre regardait l'armée, la marine et les finances comme hors d'état, en ce moment, de supporter une guerre avec l'Angleterre; mais la persistance des accusations le jetait dans un doute plus grand chaque jour et qui l'empêchait de prendre la défense de Choiseul (1). Quand d'Aiguillon eut amené Louis XV

(1) L'esprit à la fois léger et audacieux du duc, il faut l'avouer cependant, semblait, dans ce moment critique, tenté par l'aventure d'une guerre, d'une descente en Angleterre. Ne voyait-on pas le ministre, au mois de novembre, un mois avant sa chute, faire déployer sur la table du conseil, à Fontainebleau, le fameux projet de descente fait par La Rosière et Béville sous les ordres de M. de Broglie, pendant les années 1764, 1765, 1766? Ne faisait-il pas appeler à ce conseil les de Broglie, exilés par lui, pour affirmer au Roi la possibilité de la réussite? Et sur le refus de Terrai de fournir les fonds, il obtenait de Foulon qu'il les garantit. C'est dans ce même conseil que Choiseul se faisait donner un *acquit comptant* de trois millions pour payer ses dettes. Le Roi signait

au point d'irrésolution et d'incertitude qu'il voulait, il faisait avancer madame du Barry. Prenant le Roi à l'improviste, la favorite lui disait que, puisqu'elle ne pouvait le persuader, il était de l'intérêt de l'État et de l'intérêt de son repos de s'éclaircir, que rien n'était plus facile, qu'il n'avait qu'à faire mander et à interroger l'abbé de la Ville, commis de M. de Choiseul et chargé de la partie dont il s'agissait. Or, le parti savait que cet abbé, ancien secrétaire d'ambassade (1), fort considéré et entouré d'une grande confiance au bureau des affaires étrangères, était tombé à n'être plus qu'un commis par suite de l'habitude de M. de Choiseul d'écrire de sa propre main jusqu'aux dépêches du plus petit intérêt. Il devait donner la main à tout ce qu'on ferait contre le ministre qui méprisait ses avis, son expérience et sa personne. Le 21 décembre 1770, le Roi, madame du Barry présente, demandait à l'abbé de la Ville,

l'acquit, mais oubliait d'écrire : *bon pour trois millions*. Foulon, auquel le duc le montrait en revenant de chez le Roi, le faisait apercevoir de l'oubli. M. de Choiseul disait qu'il le ferait réparer au premier travail. Et ce premier travail n'était indiqué que pour le 22 décembre, jour où le Roi se décidait à le renvoyer; en sorte que cet acquit de comptant n'était pas payé, et que « la queue de cette aventure » nécessitait la démolition de l'hôtel Choiseul. (*Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*. Buisson, 1792.)

(1) « L'abbé de la Ville, dit Besenval, avait débuté dans le monde par être Jésuite; il avait ensuite abandonné cette société pour être prêtre séculier. Placé précepteur auprès des enfans de M. de Fénelon, il le suivit en cette qualité dans son ambassade de Hollande, où bientôt son esprit et ses intrigues l'emportèrent facilement sur le peu de talent et l'esprit borné de M. de Fénelon. L'abbé devint l'homme de confiance et fut fait secrétaire d'ambassade. Il demeura longtemps en Hollande avec succès sous ce titre, et n'en fut rappelé que pour avoir une place de principal commis dans le bureau des affaires étrangères. »

mandé secrètement dans son cabinet, où en étaient les négociations pour le maintien de la paix, et quelles étaient les intentions de M. de Choiseul. L'abbé répondait qu'il ne pouvait en rendre compte à Sa Majesté, parce que les dépêches du duc de Choiseul ne lui avaient point été communiquées, mais que, si elle voulait connaître le fond de ses dispositions, elle n'avait qu'à commander à ce ministre de faire une lettre pour le Roi d'Espagne, qui déclarât à ce prince que Sa Majesté voulait absolument la paix, et qu'aucune considération ne lui ferait prendre part à la guerre si elle se déclarait. « Si M. de Choiseul obéit sans réplique, disait l'abbé de la Ville, c'est une preuve que ses desseins sont tournés vers la paix; s'il fait des objections, c'est qu'il veut la guerre. » Le Roi entra au conseil et, avec ce léger tremblement du menton qui était chez lui la marque d'un trouble intérieur, il ordonnait à M. de Choiseul de faire la lettre au roi d'Espagne. M. de Choiseul, qui venait d'expédier un courrier en Espagne avec des propositions d'accommodement, — et le parti d'Aiguillon ne l'ignorait pas, — répondait au Roi qu'avant d'écrire il fallait attendre la réponse au plan d'arrangement, que s'il était refusé il serait toujours temps d'écrire. Le Roi levait le conseil sans dire une parole (1).

(1) *Mémoires du baron de Besenval*. Paris, Buisson, an XIII, vol. II.